

Compte-rendu de la réunion du 12 mai 2014 comité de pilotage sur le réforme des rythmes scolaires

Présents :

Pour la commune

Pascale VIROT, adjointe petite enfance, affaires scolaires, jeunesse

Pour l'APEH (Association des Parents d'Elèves d'Herbeys)

Séverin MUSSI, président de l'APEH

Aurélié ANDRE, membre de l'APEH et parent délégué au conseil d'école

Karen TRAMARD, membre de l'APEH

Elvire PIERCY, membre de l'APEH

Nathalie RONCHIETTO, membre de l'APEH

Malorie PAULUS, membre de l'APEH

Pour l'association Maison Pour Tous (MPT)

Claude ZAMBON, Président de la MPT

Excusés :

Corinne ESPIC (secrétaire de mairie)

les enseignantes étaient excusés (en raison d'un ordre du jour principalement dédiés aux activités)

1/ Décret HAMON

Déjà évoqué lors du groupe de travail activités le 6 mai dernier, un tour de table est effectué pour que chacun se positionne sur la question de l'application possible de ce décret. Sachant qu'il s'agit d'une actualité toute récente (décret publié le 8 mai), les positions de chacun manquaient encore d'assurance.

Le tour de table a donné les résultats suivants :

Pour appliquer le décret : 3 personnes (Elvire, Malorie et Karen)

Contre l'application du décret : 3 personnes (Séverin, Pascale, Aurélié) +1 (Nathalie) contre mais souhaitant faire le point plutard

Point annexe au compte-rendu, ne rapportant pas les échanges de la réunion, mais nécessaire : le lendemain du comité de pilotage, de nombreux mails et discussions ont eu lieu. Les avis des uns et des autres se sont affinés, et construits au fil des argumentation, ce qui est tout à fait normal, et a été le cas dans d'autres communes.

Après avoir peser les arguments sur le fond, sans avoir dégager un consensus massif et surtout unanime pour l'application du décret. Compte-tenu des risques que cela faisait prendre à la commune d'une organisation trop courte, en raison de la réponse tardive du rectorat (envisagée autour du 20/25 juin), compte-tenu de la réponse négative qui nous est parvenue des enseignantes de l'école, et de l'Inspectrice de l'éducation Nationale, compte-tenu du fait qu'il était difficile d'organiser une consultation de qualité auprès de tous les parents, comme cela a été fait en mars 2013, il a été décidé de poursuivre le travail dans le sens engagé jusqu'alors. Cette décision n'est pas une fin de non-recevoir absolue aux possibilités offertes par le décret HAMON. Les dispositions proposées (à savoir, grosso modo, finir l'école autour de 16h et grouper les NAP sur un après-midi) seront étudié par le comité de pilotage au cours de l'année scolaire à venir, et en concertation totale avec tous les parents (comme fait en mars 2013), afin de statuer sur sa pertinence et le cas échéant l'envisager pour la rentrée 2015.

Retour au compte-rendu des échanges du comité de pilotage :

La question du rôle du coordonnateur est évoquée à nouveau. Quel rôle/ quels rôles? Administratif, gestion des enfants si animateur manquant, contrôle de la qualité pédagogique des NAP? Etc ... Difficulté pour le coordonnateur d'être juge et partie : plusieurs possibilités sont évoquées pour ce rôle, avec sans doute des

missions différentes selon les profils.

Un compte-rendu du groupe de travail activités, réuni les 28 avril et 6 mai, est fait à l'ensemble du comité de pilotage. Les propositions des différents intervenants sont passées en revue. Il y a de nombreuses possibilités, très variées. La secrétaire de mairie sera chargée de les contacter et d'obtenir des engagements fermes, afin que les contrats ou conventions puissent être signés. Une liste de questions précises à poser aux animateurs est établie, afin de nous permettre de faire un choix lorsque plusieurs animateurs se proposent pour une même activité.

La question du personnel assurant la garderie entre la fin de l'école (15h45) et le démarrage des activités (16h00) est posée. La secrétaire de mairie est chargée de faire des propositions pour le prochain comité de pilotage.

20h30 : fin de la réunion

Rappel du calendrier à venir :

lundi 19 mai : 1ère réunion du groupe de travail sur les quotients et tarifs

lundi 26 mai : 3ème réunion du groupe activités

lundi 2 juin : comité de pilotage RRS

jeudi 12 juin : réunion publique pour présenter aux parents les perspectives pour la rentrée